

PRESENTATION

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

*En
seconde*



Lycée Joséphine Baker

En seconde

3h d'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL



Témoignage d'élèves :

« L'option EPS c'est de développer la polyvalence motrice, l'esprit de groupe, l'épanouissement personnel et des compétences par le sport, transposables dans tout domaine. »

Florian T. Etudiant STAPS (ancien élève)

Programme éducation nationale :

L'enseignement optionnel d'EPS engage l'élève dans :

- la pratique d'au moins deux APSA relevant de deux champs d'apprentissage différents ;
- la sensibilisation à au moins un thème d'étude choisi par les enseignants, concrétisée par des apports théoriques adossés à la pratique.

Pratique



Golf



Rugby à 7



Natation sauvetage

Théorie



- **Eclairages et connaissances sur les pratiques physiques et sportives**
1h/ semaine (professeur SVT/SES)

Evènement :

- **Un raid sportif**
1/2 journée (professeurs EPS)

Quels élèves concernés par l'option



En seconde, l'**option EPS (Éducation Physique et Sportive)** est généralement destinée à des profils d'élèves spécifiques.

Voici les principaux types d'élèves qui choisissent cette option :

1. Élèves sportifs et passionnés de sport

- Ceux qui pratiquent déjà un ou plusieurs sports en club ou en compétition.
- Ceux qui souhaitent approfondir leur pratique et découvrir de nouvelles disciplines en particulier la natation sauvetage

2. Élèves motivés par une approche plus intensive

- Ceux qui veulent plus d'heures de sport dans leur emploi du temps.
- Ceux qui visent un enseignement de spécialité EPPCS au baccalauréat .

3. Élèves en recherche d'équilibre

- Ceux qui souhaitent compenser une charge de travail scolaire importante par une activité physique régulière.
- Ceux qui ont besoin de se dépenser pour mieux se concentrer sur les autres matières.

4. Élèves intéressés par les métiers du sport

- Ceux qui envisagent des études ,via la filière générale ,dans le domaine du sport (STAPS, métiers de l'enseignement, du coaching, etc.).

À noter : L'option EPS en seconde n'est pas toujours proposée dans tous les lycées. Elle l'est **au lycée Joséphine Baker**

La continuité possible en première et terminale

4h(1^{ère}) et 6h (Term) d' ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE



**Education
Physique
Pratique
Culturelle
Sportive**

**Apports
Pratiques**

**Apports
Théoriques**

Programme éducation nationale :

Cet enseignement de spécialité prolonge et enrichit l'enseignement commun d'éducation physique et sportive (EPS) par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive. En articulant des contributions pratiques et théoriques, il offre à chaque élève une formation lui permettant d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel.

Le programme s'organise autour de trois types de contenus complémentaires : des apports pratiques relatifs aux APSA, des apports théoriques relatifs à la culture sportive, et des mises en situation ou des conduites de projets.

Ces apports s'enrichissent mutuellement : les apports théoriques aident les élèves à comprendre leur pratique et celle des autres ; les apports pratiques permettent d'illustrer, de compléter et de donner du sens aux apports théoriques ; les mises en situation et les conduites de projets amènent les élèves à articuler diverses connaissances.